

Capitales et patrimoine au XXIème siècle

Rapport à la Mission à l’Ethnologie

Septembre 2011

I. Un colloque international

5 – 7 novembre 2009
Université Laval, Québec

Organisé conjointement par

L'IPAC (Institut du patrimoine culturel)
Le CELAT (Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions)
Le LAHIC (Laboratoire d'anthropologie et d'histoire sur l'institution de la culture)

Avec le soutien financier de

La ville de Québec
La faculté des lettres de l'Université Laval
Le CRSH (Conseil des recherches en sciences humaines, Canada)
La Mission à l'ethnologie (DAPA, Ministère de la culture, France)
Le CNRS (Centre national de la recherche scientifique, France)
L'EHESS (Ecole des hautes études en sciences sociales)
L'INP (Institut national du patrimoine)

L'appel à communication :

Depuis une bonne vingtaine d'années, la recherche a montré combien les territoires, quelle que soit leur échelle, usent et abusent de la mémoire, de la tradition, de l'histoire, pour affirmer leur spécificité, dire leur identité. Le mouvement profite indéniablement au patrimoine, qu'on l'entende dans son acception classique (monuments, musées, bibliothèques) ou que l'on en élargisse la définition à ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler le patrimoine immatériel. Plus que jamais partie prenante de la dynamique de reterritorialisation, le patrimoine s'impose comme référence et socle d'identification pour un pays, un département, une région, une ville, un village... Les travaux conduits dans le cadre de l'Appel d'offre de la Mission du Patrimoine ethnologique Histoire locale ont permis d'affiner le

constat¹. Parallèlement ou dans la foulée, d'autres perspectives ont été ouvertes, d'autres angles d'approche ont été testés : les monuments², le patrimoine immatériel³, les fictions historiques⁴, les émotions patrimoniales⁵, l'archéologie⁶, les musées⁷. C'est dans l'élan de ce questionnement que s'inscrit la réflexion proposée par le LAHIC (Laboratoire d'Anthropologie et d'Histoire sur l'Institution de la Culture – Equipe du IIAC, CNRS – EHESS, Paris) à l'occasion du colloque projeté à Québec en 2008, en collaboration avec le CELAT (Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions – Université Laval, Québec).

En se donnant la capitale pour cadre et pour objet, l'intention n'est pas simplement de revisiter tous ces acquis dans le cadre commode parce qu'*a priori* homogène, de la grande ville. Certes, toutes les métropoles vivent, au diapason, un certain nombre de mutations qui les conduisent à céder, plus que jamais, aux pulsions identitaires qui propulsent le patrimoine, dans sa diversité, sur le devant de la scène : industrialisation, expansion, renouvellement, densification et diversification des populations... Plus industrialisées, plus vastes, plus neuves, pleines et métissées, les capitales ne nous intéressent cependant pas du seul fait qu'elles présentent, de façon exacerbée, toutes les caractéristiques de la modernité urbaine. C'est que, premières, les capitales ne le sont pas uniquement économiquement et démographiquement parlant. Leur primauté administrative, politique, culturelle et historique ajoute aux critères qui font de ces villes moins de simples cadres d'enquêtes que de complexes objets de réflexion. D'autant que toutes n'occupent pas toutes les premières places, telles Washington ou Ottawa qui ne sont capitales qu'administratives et politiques. Tout autant que le feuilletage et la variabilité de leur primauté, leur caractère de villes « relatives » les signalent à notre intérêt. « Relatives », elles le sont en effet du fait même de leur primauté. Ces métropoles ne se pensent pas simplement pour elles-mêmes mais en relation, de domination ou de soumission, parfois de concurrence, avec un ou des territoires (régions, provinces, Etats-nations, confédérations, unions, le monde) qui les dépassent, dont la diversité, voire la superposition, amène à son tour à considérer la capitale autrement que comme une simple caricature de la réalité urbaine contemporaine. Confrontée à pareille complexité, la question du patrimoine, de sa sélection, de sa conservation, de son

¹ FABRE Daniel, BENZA Alban (sous la direction de), *Une histoire à soi*, Paris, MSH, 2001.

² FABRE Daniel (sous la direction de), *Domestiquer l'histoire. Ethnologie des monuments historiques*, Paris, MSH, 2000.

³ Séminaire LAHIC - Paris : 2006-2007.

⁴ Colloque - GARAE / LAHIC - Carcassonne, 2001.

⁵ Journées d'études, - GARAE / LAHIC - Carcassonne, 2007.

⁶ Programme LAHIC *L'institution archéologique*.

⁷ Enquête LAHIC en cours sur commande du Museon Arlaten.

instrumentalisation, revêt un relief singulier, encourageant aussi bien la comparaison à l'échelle des cinq continents que la multidisciplinarité. Aux côtés des anthropologues à l'initiative de la rencontre, les sociologues, archéologues, géographes et urbanistes qui se retrouveront à Québec en octobre 2008 ne seront pas de trop pour expliciter les rapports que nouent les capitales avec leur patrimoine et saisir le sens qu'ils revêtent. En d'autres termes, il s'agira de conjuguer les approches disciplinaires pour comprendre comment le patrimoine contribue à élever la ville à la dignité de capitale et participe de cette identité de « première », aussi riche que fluctuante. Loin de passer outre les contradictions qui pourront s'élever sur la voie de cette compréhension, les uns et les autres veilleront à les placer au cœur de leurs interrogations et à faire le pari, avec le LAHIC et le CELAT, qu'elles nous permettent d'accéder au cœur des enjeux du patrimoine des capitales.

Le temps des capitales : entre passé et futur

La première contradiction qui ne manque de s'imposer à l'attention est celle que génère le double élan de ces villes premières vers le passé et le futur. En effet, toute très grande ville valorise intensément les traces de son passé et de sa continuité dans le temps ; mais, par ailleurs, elle est le théâtre d'une densification de l'occupation et d'une spéculation foncière qui conduisent à un renchérissement continu de l'espace. Ce paradoxe central en génère un autre qui porte sur le traitement urbain des traces du passé. La capitale est toujours écartelée entre le souci d'exposer son histoire et celui de s'inscrire audacieusement dans le futur, entre la fixation muséale et le renouvellement permanent. Concrètement, ces logiques opposées peuvent conduire à des politiques peu lisibles et incomprises : effacement et abandon des traces du passé ici, valorisation spectaculaire là. De ce point de vue, la comparaison gagnera à intégrer les villes emportées bon gré, mal gré dans la tourmente de l'histoire. Les destructions occasionnées par la guerre (Beyrouth), le vandalisme institué procédant de la volonté politique ou idéologique de faire table rase du passé (Pékin) ou toute autre circonstance historique extérieure, en forçant la capitale à faire le deuil des traces et à conjuguer son territoire au futur, accentuent en effet davantage la dimension problématique du rapport de la capitale à son patrimoine. De même la souligne la jeunesse des capitales du Nouveau Monde. Dépourvu de monumentalité, réduit à l'état de « petites » traces, banales et anonymes, le patrimoine participe-t-il néanmoins de la grandeur de la capitale et ce, dans quelle mesure ?

Capitales d'un temps, patrimoine de toujours

A songer à de grandes capitales, comme Rome ou Paris, l'on en viendrait à oublier que la qualité de « première » que l'on sait plus ou moins feuilletée, peut aussi s'avérer provisoire, articulée à des temporalités variables : plusieurs siècles, quelques années, quelques mois. Le statut de capitale, politique et / ou autre, n'est pas toujours et partout acquis une fois pour toutes. Comme il se gagne, il se perd. Le temps de la capitale est un temps plus ou moins compté qui ne s'accorde pas exactement avec celui, par définition sans fin, du patrimoine. Cette distorsion mérite d'être interrogée. Quand la capitale déchuë (Narbonne, Lyon, Avignon, Vichy, ou encore Bonn ...) a fait place à la ville, de quel sens investit-on alors le patrimoine ? Sa valorisation ne sert-elle que des nostalgies de grandeur ? A l'inverse, son occultation ne fait-elle sens que rapportée au déni d'une histoire honteuse ou douloureuse ? Quant aux capitales nouvellement élues, quelle place accordent-elles au patrimoine ? La question prend un tour particulièrement stimulant ramenée aux grandes villes que l'on fait pousser comme des champignons, notamment au Moyen-Orient, telles Doubaï ou Abou-Dhabi. Troquant la monumentalité historique pour la monumentalité futuriste des infrastructures et des architectures les plus audacieuses, ces capitales semblent trouver dans la projection en avant l'exclusive ressource de leur grandissement. Est-on bien sûr pour autant qu'elles négligent, prises dans ce mouvement d'exhaussement, la valeur ajoutée du patrimoine ? La question a des airs de non-sens que dément le projet de musée universel d'Abou-Dhabi. Se doter d'un patrimoine d'emprunt, au Louvres ou ailleurs, constitue une voie dont le caractère polémique ne doit pas masquer des occurrences plus discrètes de patrimonialisation pour ne pas dire d'« archéologisation » du présent. Comment et jusqu'à quel point la maniabilité du patrimoine permet-elle à la capitale de se jouer du temps ? L'enjeu n'est-il que de produire, en amont comme en aval du présent, l'illusion d'une certaine éternité ?

Entre particulier et universel

Comme elles tendent à cette atemporalité, les capitales semblent disposées à l'universalité. Le patrimoine se prête particulièrement à ce type de rehaussement, non plus à l'échelle du temps, mais dans la hiérarchie de l'espace. Il ne s'agit que de lui faire incarner ces valeurs universelles dans lesquelles se reconnaît notre modernité : la diversité culturelle, le dialogue entre les peuples, la lutte contre les guerres... Consacrée par le titre de « ville du patrimoine mondial » (Tunis, Alger, Le Caire, Mexico,...), cette identité super-extensive se forge plus

communément dans l’imaginaire touristique que ces métropoles forgent, à l’appui du même patrimoine, à l’intention de leurs visiteurs, venus de partout et de nulle part. Cette identité projective n’en est pas pour autant passe-partout et interchangeable. Autoreprésentationnelle, elle profite en quelque façon de l’audience globale pour éprouver sa spécificité et s’affirmer en tant que telle. Ainsi faire valoir une image universelle dans un contexte de globalisation non seulement n’exclut pas une identité bien à soi, mais la motive, la maintient, la consolide. En d’autres termes, la relation touristique instaure une distance à soi-même, invitant au voyage vers l’ailleurs de sa propre mémoire. Quoi qu’il en soit de cet arrimage d’une identité à une autre, l’on ne saurait perdre de vue que ces capitales que l’on visite sont aussi des villes où l’on demeure, que l’on s’approprie, voire où l’on s’enracine. Entre soi et l’autre, entre l’ici bien circonscrit et l’ailleurs illimité, c’est donc aussi de ce grand écart identitaire des capitales dont il s’agira de rendre compte au cours de ce colloque et avec lui, des traductions patrimoniales auxquelles, aux deux bouts, il donne lieu.

La bataille du patrimoine

Cette tension entre particularisme et universalité peut être regardée comme la conséquence du caractère de relativité de l’être capitale, ou plutôt comme *une* conséquence dans la mesure où elle en admet d’autres. Le rêve d’une primauté absolue, rêve éveillé pour celles qui se voient consacrées, à un titre ou un autre, capitales mondiales, n’empêche pas en effet la capitale de revendiquer et d’asseoir, à des échelles intermédiaires de territoires (nation, fédération), sa qualité de première. Partie prenante de cette autre manière d’exhaussement, le patrimoine local est alors appelé à prendre valeur nationale. Les intervenants réunis à Québec se feront attentifs à ce type de requalification ainsi qu’aux modalités qui sont les siennes. Les situations où cette promotion au rang d’emblème national ne va pas de soi seront plus spécialement privilégiées, toute forme de dysfonctionnement, emballement aussi bien que panne et raté, étant plus à même qu’une mécanique bien huilée de mettre en exergue les rouages de pareilles conversions. Plus encore que les avantages méthodologiques à tirer de l’observation de ces cas de « nationalisation » patrimoniale, contrariée ou forcée, les impose à notre attention le fait qu’ils relèvent plus de la norme que de l’exception. Se convaincre du contraire serait se laisser bercer des illusions de stabilité que nourrissent les capitales pour elles-mêmes et pour les espaces qu’elles dominent. Les territoires bougent, évoluent dans leurs frontières et se recomposent, tandis que se redistribue et / ou se redéfinit le caractère de primauté des métropoles. Ici ou là, le traitement du (de la) capital(e) patrimonial(e) trahit cette possible

instabilité, occasionnant des formes plus ou moins violentes de défense et de conquête. Au cas paroxystique de Jérusalem, font écho celui moins médiatisé de Damas, et même Québec, qui n'en finit pas d'en remonter au reste du Canada anglais, n'hésitant pas, pour ce faire, à se proclamer berceau de l'Amérique française. Occulté ou montré, préservé ou détruit, le patrimoine ne s'offre-t-il pas alors comme une formidable caisse de résonance aux antagonismes de toutes sortes ?

Entre pluriel et singulier

Sans doute parce que premières au sein d'espaces plus flous et intangibles que ne l'est la nation, parce que portées par d'autres intérêts que politiques, certaines capitales paraissent quant à elles plus déterminées à admettre et à promouvoir l'hétérogénéité de leur passé : Tunis se veut ainsi tout à la fois punique, romaine, islamique et franco-européenne quand Montréal reconnaît aussi bien ses héritages amérindien, français, anglais, écossais, irlandais, chinois, italien, grec, etc. Au diapason d'un présent toujours plus ouvert au brassage des populations, le patrimoine se conjugue alors résolument au pluriel. L'on s'emploiera, au cours de cette rencontre, à repérer les accents de cette rhétorique patrimoniale de la diversité et à saisir ce qu'elle cherche à exprimer : relève-t-elle seulement d'une approche décripée et apaisée de l'identité, favorisant l'expression de toutes les différences et leur reconnaissance ? La réponse n'est peut-être pas si simple, quand l'éloge de la diversité s'accorde à celle du « métissage », de la « mixité », du « carrefour ». Dès lors ne s'agit-il pas aussi de promouvoir quelque chose d'une singularité dans la pluralité ? Dans leur diversité, les patrimoines tunisiens et montréalais, déjà pris à témoin, ne sont-ils pas *in fine* sommés de produire une irréductible singularité qui montréalaise, qui tunisienne ? Les enquêtes présentées lors de ce colloque permettront d'affiner cette intuition.

Ateliers « Professionnels du patrimoine »

Les multiples convergences entre les questions soulevées par la problématique présentée ici et celles auxquelles sont confrontés certaines institutions actrices du patrimoine nous ont amené à les associer étroitement à ce colloque, prolongeant ainsi des habitudes plus ou moins anciennes de collaborations avec les équipes organisatrices (le LAHIC et le CELAT). Nous avons pour l'heure retenu l'idée d'un atelier INP (Mission des coopérations internationales), équivalent à celui que, du côté québécois, l'on prévoit d'organiser avec l'OVPM

(Organisation des Villes du Patrimoine mondial). Dans les deux cas, il s'agirait de donner la parole à des professionnels ou des acteurs du patrimoine. Plus précisément, les intervenants pourront faire état de ce qu'ils observent dans le cadre de leurs actions internationales et rendre compte de la manière dont, en retour, ces pratiques patrimoniales interrogent leurs visions occidentales des rapports patrimoine / capitale.

* * *

Fondamentalement comparatiste, ce colloque international accordera néanmoins une attention particulière à la ville de Québec, qui au cours de l'année 2009, a formé l'observatoire rêvé des enjeux patrimoniaux étudiés. Aux lendemains de son quatre centième anniversaire de sa fondation, la capitale politique de la Belle Province offrira l'opportunité d'allers-retours constants entre la réflexion engagée et l'actualité patrimoniale la plus brûlante.

Le comité scientifique :

France	Canada
Sylvie Sagnes Chargée de recherche CNRS (IIAC – Equipe LAHIC, Paris - Carcassonne)	Habib Saïdi Professeur adjoint, Université Laval Québec (CELAT)
Daniel Fabre Directeur d'études EHESS, Directeur de l'Equipe LAHIC (composante du IIAC)	Laurier Turgeon Professeur, Université Laval Québec (CELAT) ; Directeur de l'IPAC
Odile Vincent Chargée de mission pour la recherche - Ministère de la Culture - Mise à disposition du CNRS (IIAC – Equipe LAHIC, Paris)	Réginald Auger Professeur, Université Laval Québec, Directeur du CELAT.
Christian Hottin Chef de la Mission à l'ethnologie (DAPA – Ministère de la Culture, Paris)	Guy Mercier Professeur, Université Laval Québec (CELAT)
-	Marc Grignon Professeur, Université Laval Québec (CELAT)
Dorothee Chaoui- Derieux Conservateur du patrimoine, Sous-direction ARCHETIS (DAPA – Ministère de la Culture, Paris)	Annette Viel Professeure associée au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris

Le programme :

Jeudi 5 novembre 2009

- 8h30-8h45 **Accueil des participants et inscription au colloque**
- 8h45-9h15 **Mots de bienvenue :**
Laurier Turgeon, directeur de l'IPAC
Michel De Waele, directeur du Département d'histoire, Université Laval
Thierry Belleguic, doyen de la Faculté des lettres, Université Laval
Denis Brière, recteur de l'Université Laval
Régis Labeaume, maire de la ville de Québec
- 9h15-9h30 **Présentation scientifique du colloque**
Habib Saidi, professeur, CELAT, Université Laval, et Sylvie Sagnes, chargée de recherches, CNRS (IIAC, Equipe LAHIC, Paris).
- 9h30-10h00 **Conférence plénière 1 :**
Le temps paradoxal des capitales
Daniel Fabre, directeur d'études ÉHESS (IIAC, Equipe LAHIC, Paris)
Présenté par Laurier Turgeon, directeur de l'IPAC, Université Laval
- 10h00-10h15 **Discussion**
- 10h15-10h30 Pause café
- 10h30-12h30 **SÉANCE 1 : Le temps des capitales : entre passé et futur**
Présidence : Michel Fortin, professeur, Université Laval
- Damas, relation au passé et constructions patrimoniales*
Jean-Luc Arnaud, directeur de recherches, CNRS (TELEMME, Aix-en-Provence)
- Reconstruire le Palais des Tuileries à Paris et le Château de Berlin. « Faire du neuf avec du vieux » ou l'inverse... ?*
Bérénice Waty, chercheure associée, (IIAC, Equipe LAHIC, Paris)
- Tel-Aviv : L'expression architecturale d'un complexe de normalité*
Michael Darin, professeur, École d'architecture de Versailles
- La patrimonialité/ muséalité d'une ville-capitale en pleine mutation. Le cas de Yaoundé*
Jean-Marie Datouang Djoussou, doctorant, Université Laval
- 12h30-14h00 Pause dîner

14h00-16h00 **SÉANCE 2 : Capitales d'un temps, patrimoine de toujours**
Présidence : Claude Dubé, titulaire de la Chaire UNESCO en patrimoine culturel, Université Laval

The New Hermopolis : Revival of an Ancient Capital of Thought, a Project of our Time

Abdel Nasser, psychiatre et égyptologue (Égypte)

Beyrouth, Liban : ruines et patrimonialisations dans la ville métamorphosée
Sophie Brones, doctorante, Université Paris X- Nanterre

Mahastan, Bangladesh : archéologies en capitales

Philippe Vergain, conservateur en chef du patrimoine, MCC France

Building Stories – Intangible Heritage in a Former Royal Capital

Julie Scott, professeure, London Metropolitan University

16h00-16h20 Pause café

16h20-17h30 Conférence plénière 2

Villes historiques et patrimoine mondial

Michel Bonnette, vice-président, Comité ICOMOS Villes et villages historiques

Présentée par Annette Viel, muséologue, professeure associée au MNHN

18h00-19h00 **Réception offerte par la Ville de Québec**

Hôtel de Ville, 2 rue des Jardins, Québec

VENDREDI 6 novembre 2009

9h00-9h30 **Conférence plénière 3**

George Town (Penang), Malaisie. Une capitale régionale consacrée ville du patrimoine mondial

Florence Graezer Bideau, maître-assistante et Mondher Kilani, professeur, Laboratoire d'anthropologie culturelle et sociale (LACS), Université de Lausanne

Présentés par Habib Saidi, professeur, Université Laval

9h30-9h45 Discussion

9h45-10h00 Pause café

10h00-10h30 **Conférence plénière 4**

Rendre visible une capitale contemporaine : Le Caire dans le roman égyptien

Jean-Charles Depaule, directeur de recherches, CNRS (LAU, Paris)

Présenté par Daniel Fabre, directeur d'études ÉHESS (IIAC, Équipe LAHIC, Paris)

10h30-10h45 Discussion

10h45-13h30 Pause dîner

13h30-15h30 **SÉANCE 3 : Entre particulier et universel**

Présidence : Philippe Dubé, directeur du LAMIC, Université Laval

Québec, capitale nationale et ville du patrimoine mondial

Laurier Turgeon, directeur de l'IPAC, Université Laval

Quand le quotidien rejoint l'universel. La ville du patrimoine mondial à l'épreuve de la démocratie

Guy Mercier, directeur du Département de géographie, Université Laval

Consuming the View : Rome, Mass Tourism, Temporality & Space in the Eternal City

Stephanie Malia Hom, professeure, University of Oklahoma

Salvador de Bahia : 460 ans : ville capitale d'un temps, aujourd'hui patrimoine de l'humanité

Heloisa Helena Costa, professeure spécialisée en gestion des villes patrimoniales, Université Fédérale de Bahia

15h30-15h45 Pause café

15h00-17h30 **SÉANCE 4 : La bataille du patrimoine, entre particularismes et universalisme**

Présidence : Lucille Guilbert, professeure, Université Laval

Washington, DC, 1900 : un centenaire pour affirmer une capitale

Hélène Harter, professeure, Université de Paris (CRHNA, Paris)

Réflexions en marge du 400e anniversaire de Québec et sur la marge de la capitale

Andrée Fortin, professeure, Université Laval

L'idée de nature et le dépassement patrimonial : le cas de Québec

Richard Desnoilles, post-doctorant, Université du Québec à Montréal (CRISES) / Bordeaux III (ADES)

Le site du Palais de l'Intendant : urbanisation de la ville basse de Québec

Réginald Auger, professeur, Université Laval

18h30-19h45 **Réception dinatoire offerte par le CELAT et l'IPAC**

Salle 407, Pavillon Camille-Roy, 3, rue de la Vieille Université, Québec.

Remise de la médaille Luc Lacourcière et lancement du livre *L'esprit du Lieu : entre le matériel et l'immatériel*, sous la direction de Laurier Turgeon

19h45-21h45 **Soirée multimédia : La muséalité de la ville**

Animée par Habib Saidi, Professeur, Université Laval

Le plan de lumière de la ville de Québec : pour une mise en scène nocturne de son identité locale

Amélie Demers, DESS, muséologie, Université Laval

L'art dans la ville, la ville dans l'art : un parcours interprétatif pour une double appropriation des fresques murales de la ville de Québec

Claire Cousson, DESS, muséologie, Université Laval

Muséalité /théâtralité de la ville : réflexion sur le parcours théâtral : Où tu vas quand tu dors en marchant ?, du Carrefour international de théâtre de Québec

Marianne Sobraquès-Guertin, DESS, muséologie, Université Laval

Le musée de la Ville de Québec : la muséalité d'un site

Sabrina Alais, DESS, muséologie, Université Laval

SAMEDI 7 novembre 2009

9h00-9h30 **Conférence plénière 5 :**

Cairo : Re-conceptualizing the Capital's Heritage

Fekri A. Hassan, professeur émérite, Institut d'archéologie, Département d'égyptologie, London College (UK)

Présenté par Réginald Auger, professeur, Université Laval

9h30-9h45 Discussion

9h45-10h00 Pause café

10h00-10h30 **Conférence plénière 6 :**

Face à l'affaiblissement des Villes-capitales : quel patrimoine pour Le Caire, Paris et Bogota ?

Olivier Mongin, philosophe, éditeur-directeur de la revue Esprit, Paris

Présenté par Guy Mercier, directeur, Département de géographie, Université Laval

10h30-10h45 Discussion

10h45-11h45 **Présentation de l'Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française**

Laurier Turgeon, directeur de l'IPAC

Martin Fournier, coordonnateur de l'Encyclopédie

11h45-13h30 Pause dîner

13h30-15h30 **SÉANCE 5 : Entre pluriel et singulier**

Présidence : Laurent Bourdeau, professeur, Université Laval

Rio de Janeiro et la mémoire afro-brésilienne

Francine Saillant, directrice du CÉLAT, Université Laval

Istanbul's Potentials as a Cultural Capital: The Renaissance of Arabic-Ottoman-Islamic Cultural Heritage

Detlev Quintern, professeur, Université de Brème

Syracuse, capitale des « nouveaux grecs d'occident ». Politiques patrimoniales et stratégies identitaires dans un site UNESCO

Chiara Bortolotto, post-doctorante, IIIAC, Équipe LAHIC, Paris

Saint-Louis (Sénégal), capitale déchue, réhabilitée au titre du patrimoine mondial

Bernard Toulhier, conservateur général du patrimoine, MCC France

15h30-15h45 Pause café

15h45-17h15 **TABLE RONDE**

Politiques et pratiques du patrimoine dans les villes capitales

Modérateurs : René Bouchard, directeur, direction de Capitale-nationale, MCCCCF, Québec, et Philippe Vergain, conservateur général du patrimoine, MCC, France

Participants :

Gérald Grandmont, ex-sous-ministre adjoint, MCCCCF Québec

Marie Lessard, professeure, Université de Montréal

Anouk Bassier, adjointe à la direction des études, INP, Paris

Serge Viau, directeur général associé, Ville de Québec

Mathias Bizimana, chargé de programme, Commission canadienne pour l'UNESCO

17h15 **SYNTHÈSE du colloque**

Annette Viel, muséologue, professeure associée au MNHN et Daniel Fabre, directeur d'études ÉHESS (IIAC, Équipe LAHIC, Paris)

18h00 **Clôture du colloque**

II. Une publication collective

Une publication, issue du colloque, en présente les résultats.

Les articles proposés par les communicants ont fait l'objet d'une évaluation par un comité de lecture formé par les directeurs du colloque (Habib Saidi et Sylvie Sagnes), et d'ingénieurs d'études ou de recherches aguerris dans ce type d'exercice (Marie-Claude Rocher pour l'IPAC, Annick Arnaud pour le LAHIC). Au terme de cette évaluation, une sélection a été opérée.

L'ouvrage est à paraître très prochainement aux éditions de l'IPAC, Québec.

L'introduction de cet ouvrage collectif sera publiée en français et en anglais.

Présentation de l'ouvrage :

« Capitales et patrimoine » : si l'association des deux termes pourra paraître aller de soi après la lecture de cet ouvrage, elle n'avait *a priori* rien d'évident. Elle n'est pas pour autant le produit du télescopage fortuit de termes jusque-là abordés séparément, le patrimoine d'un côté, la capitale de l'autre. Elle ne procède pas davantage, si l'on veut se situer dans la perspective épistémologique qu'elle ouvre, de la volonté d'identifier et d'explorer les zones où se superposent trois champs de recherche : le patrimoine et, corollaire de la question capitulaire, la ville et le politique. Si au final, c'est bien en partie à cette triple inscription que l'on aboutit, l'on ne peut néanmoins s'en réclamer comme d'un point de départ. Plus subtilement, la problématique de cet ouvrage résulte du dialogue de recherches en cours sur le patrimoine qui, d'une manière ou d'une autre, avaient déjà à voir avec des villes capitales : Québec, Montréal, Tunis.

Au commencement, étaient donc deux approches. D'une part, le projet de recherche d'Habib Saidi à l'université Laval (Canada) croisait la question du tourisme et celle des identités urbaines hyper-extensives, induites par un titre comme celui de Ville du patrimoine mondial⁸. D'autre part, dans le cadre du programme « l'institution archéologique » du LAHIC⁹, un atelier tentait d'approcher les « politiques de l'archéologie » sur le terrain des

8 *Ville, tourisme et patrimoine : regards croisés sur Québec et Tunis*, projet de recherche financé par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada.

9 Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture, équipe du IIAC (Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain), UMR 8177, CNRS, EHESS, ministère de la Culture – Paris.

grandes métropoles européennes. Celles-ci, parce qu'elles concentrent toutes les caractéristiques de la modernité urbaine, s'imposaient comme les parfaits observatoires des enjeux liés à l'injonction archéologique. À la croisée de ces deux premières orientations, la troisième voie que nous avons suivie résulte d'une reformulation qui est allée de pair avec un élargissement des perspectives initialement esquissées de part et d'autre de l'Atlantique.

Précisons-en les contours : la capitale n'est pas simplement envisagée ici comme un terrain, mais appréhendée comme objet à part entière. Pareil parti pris signifie que l'intention présidant à notre entreprise n'est pas réductible au simple passage en revue ou à la mise à l'épreuve des acquis concernant le patrimoine dans le cadre commode, parce qu'*a priori* homogène, de la très grande ville. Certes, toutes les métropoles vivent, au diapason, un certain nombre de mutations – industrialisation, expansion, renouvellement, densification et diversification des populations... – qui les conduisent à céder, plus que jamais, aux pulsions identitaires qui propulsent le patrimoine, dans sa diversité, sur le devant de la scène. Plus industrialisées, plus vastes, plus neuves, pleines et métissées, les capitales ne nous intéressent cependant pas du seul fait qu'elles présentent, de façon exacerbée, toutes les caractéristiques de la modernité urbaine. De manière plus ambitieuse, il s'agit d'abord de saisir la capitale en tenant compte de la diversité et de la complexité des situations que sa réalité contemporaine recouvre. Nous nous proposons également de l'appréhender dans quelques-unes de ses déclinaisons, en Europe, en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. Enfin, nous prenons le parti de l'étudier dans ses rapports problématiques au patrimoine que celui-ci soit archéologique ou autre (monumental, muséal, archivistique, immatériel...). L'ambition est dès lors de comprendre comment le patrimoine contribue à élever la ville à la dignité de capitale et participe de son identité de « première » et parallèlement, ce que la capitale « fait » au patrimoine.

Ainsi formulée, la question ne semble pas, *a priori*, receler de difficulté particulière et l'on peut même s'étonner qu'elle n'ait pas été posée plus tôt. L'aisance, l'on s'en doute, n'est que de façade : avec « capitale » et « patrimoine », nous avons affaire à deux notions qui, l'une comme l'autre, sont loin d'admettre une définition univoque. En ce qui concerne le patrimoine, beaucoup a déjà été dit et écrit au sujet de l'élasticité, de la variabilité, de la relativité du terme¹⁰. Il importe de s'attarder davantage sur les difficultés que présente la notion de capitale, plus neuve dans l'horizon des préoccupations de l'anthropologue.

10 Entre autres contributions majeures, l'on peut retenir : Françoise Choay, *L'Allégorie du patrimoine*, Paris, Le Seuil, 1992 ; Henri-Pierre Jeudy (dir.), *Patrimoines en folie*, Paris, MSH, 1990 ; Jacques Le Goff (dir.),

Le mot « capitale » a historiquement une résonance politique que le triomphe de l'État-nation n'a fait qu'amplifier. Mais l'on ne saurait s'en tenir à cette représentation de la capitale, quelque peu ethno-centrée, pour ne pas dire « euro-centrée », voire « anglo-franco-centrée ». Le détour par d'autres langues et d'autres sociétés fait entrevoir des possibilités différentes de primauté. La langue arabe présente de ce point de vue un intérêt particulier. L'on s'en convaincra à la relecture d'Ibn Khaldoun. Cet historien natif de Tunis au XIV^e siècle a été l'un des premiers à étudier de près, en s'appuyant sur des exemples probants du monde musulman et d'ailleurs, le statut et la symbolique des villes-capitales. Il consacre tout un chapitre d'*Almoqaddima (Prolégomènes)* à ce type de villes dites *assima* (capitale), du radical *assama*, mot très polysémique. Signifiant dans le sens commun « protéger » et « défendre », celui-ci réfère aussi, en vertu de ses connotations religieuses, à l'infailibilité, l'impunité, l'inspiration, et dans son acception anatomique, au poignet. Ibn Khaldoun analyse finement ces trois paliers de signification en étudiant le statut de la capitale à son époque. Ayant souligné sa position centrale en tant que cité abritant le siège du gouvernement et les autres établissements du pouvoir politique et religieux, il la décrit plus spécifiquement en tant que force et puissance en soi en la comparant à un corps lors d'un combat. Plus précisément, la capitale incarne le corps du souverain qui l'a bâtie, y gouverne et s'en sert pour défendre son régime. C'est ainsi qu'elle « représente une force équivalant à des troupes nombreuses : on y est inaccessible et l'on peut, sous la protection de ses remparts, mener de rudes combats contre l'ennemi sans avoir besoin du nombre ou de la puissance¹¹ ». La capacité de résistance de la ville en général et de la capitale en particulier est due au fait que cette dernière est conçue et agit à l'instar d'un corps. Elle attaque et se défend dans la mesure où elle fait charnellement face aux invasions étrangères tout en engageant le corps du souverain et de son armée. L'on comprend ainsi qu'elle soit menacée plus que toute autre ville lors d'une bataille, sa défaite impliquant le renversement d'un régime et l'installation d'un autre. Selon Ibn Khaldoun, un État vainqueur ou naissant fait ravalier à un rang inférieur les villes construites

Patrimoine et passions identitaires, Actes des Entretiens du patrimoine, Paris, Fayard / Éditions du patrimoine, 1998 ; David Lowenthal, *The Past is a Foreign Country*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985 ; *Idem*, *Possessed by the Past : The Heritage Crusade and the Spoils of History*, Londres, Free Press, 1996 ; Dominique Poulot, *Une histoire du patrimoine en Occident, XVIII^e-XXI^e siècle : du monument aux valeurs*, Paris, Presses universitaires de France, 2006 ; *Idem*, « Le patrimoine immatériel en France entre nouveau muséographique et "territoire de projet" », *Ethnologues*, vol. 31, n° 1, 2009, pp 165-200 ; Bernard Schiele (dir.), *Patrimoines et identité*, Québec, Éditions Multimondes / Musée de la Civilisation du Québec, 2002 ; Laurier Turgeon, *Patrimoines métissés, contextes coloniaux et postcoloniaux*, Paris, Québec, Maison des sciences de l'homme, Les Presses de l'Université Laval, 2003.

11 Ibn Khaldoun 2006 : 705

par son rival, dont bien sûr la *assima* : « La nouvelle capitale se trouve ainsi éloignée de l'ancienne et tous les cœurs sont attirés vers elle, parce qu'elle est le siège de l'État et du pouvoir. La population se déplace vers elle, l'ancien siège du gouvernement se vide lentement¹². »

Incarnation du pouvoir et de la puissance et par le fait même centre « d'attraction des cœurs et de la population », la *assima* d'Ibn Khaldoun ne semble pas différer – notamment sur ce plan – de la ville-capitale telle que l'étudient certains auteurs actuels. Citons parmi ceux-ci Raffestin et Bayou qui soulignent ce lien charnel entre le souverain et sa ville première en s'attardant sur l'étymologie du mot capitale dans les langues indo-européennes. D'après ces auteurs, l'usage de ce mot n'est devenu courant en français, en anglais et en italien qu'au XVII^e siècle¹³. Il s'origine du vocable latin *caput* qui désigne la tête et atteste ainsi du statut hiérarchiquement exhaussé de la capitale et de son attachement organique au corps du souverain¹⁴. Citant Benveniste, Raffestin rappelle que dans la civilisation grecque le roi « sanctionne par un signe de tête par imitation à l'autorité divine¹⁵ ». Ce signe traduit la parole en acte et fait foi de l'autorité du roi, lui-même tenant lieu de cette autorité et décidant ainsi des limites et frontières d'une ville. Selon Raffestin, la capitale est avant tout une incarnation d'un corps sublime en action et la traduction d'un pouvoir politique mis en exercice. Ainsi, elle « ne serait pas d'abord un lieu, mais une personne qui dans un lieu manifesterait son autorité par des signes de tête¹⁶ ».

Certes, de telles appréhensions de la capitale se rapportent à des époques lointaines qui furent marquées par le pouvoir absolu du souverain et pendant lesquelles l'État ne fut autre qu'un simple reflet des deux corps du roi¹⁷. Toutefois, elles renvoient à un modèle de capitale malgré tout universel, voire globalisé dans la mesure où il a été, d'une manière ou d'une autre, reproduit et propagé à l'échelle du monde à l'époque de l'État-nation. En effet, les capitales des temps modernes n'ont pas échappé à cette rhétorique du pouvoir faisant d'elles, plutôt que de simples villes ou de simples lieux, des valeurs politiques et des incarnations d'une entité

12 *Ibid.*, pp. 751.

13 Raffestin 1993, Bayou 2009

14 Dans leur ensemble, les langues latines et germaniques témoignent de cette orientation sémantique. Les langues slaves quant à elles associent la capitale à la « ville du trône ». Certaines langues (croate, serbe, slovène, macédonien) admettent même les deux étymologies, le terme renvoyant à la tête dans les registres administratif et courant, au trône dans les usages littéraires. À l'exception du serbe et du géorgien, langues dans lesquelles le terme « capitale » signifie littéralement « ville mère », et donc « métropole », dans leur grande majorité, les langues occidentales font dans tous les cas de la capitale la ville hiérarchiquement supérieure aux autres. Sur ce point, voir Céline Bayou, « Ville de tête ou ville du trône. Les capitales d'Europe par le prisme de l'étymologie », *Grande Europe. La revue sur les pays du continent européen*, n°7, 2009, pp. 13-20.

15 Raffestin 1993, p. 7.

16 Raffestin 1993, p. 8.

17 Kantorovicz 1989 [1957].

suprême, l'État. Celui-ci prend la forme d'un « Grand corps¹⁸ » en se substituant au corps du roi et, pour faire marque de sa souveraineté, il est souvent identifié à une ville à laquelle est accordé un statut de primauté et de prééminence supposant la soumission des autres villes à son contrôle. Dès lors, la capitale nationale abrite les sièges du gouvernement, des ministères et des établissements nationaux, ainsi que les hauts fonctionnaires de l'État. Se distinguant par sa vocation historique, patrimoniale et mémorielle, elle inspire à la nation ses mythes fondateurs et les moyens de son unification comme corps collectif. Pour résumer, disons que la capitale n'est pas nécessairement la ville la plus peuplée, ni la plus modernisée ou la plus belle, mais plutôt celle qui incarne l'intégration de ce corps collectif, la suprématie de l'État et une certaine mise en ordre du territoire national. En ce sens, le fait capitulaire participe d'un mécanisme de hiérarchisation, ordonnant les villes les unes au-dessus des autres, et non les unes connectées aux autres, comme elles tendent à l'être aujourd'hui, sous l'effet de la globalisation et de ses avatars, tel le tourisme.

Au cœur même de notre modernité occidentale, la capitale n'est plus en effet nécessairement ce qu'elle était, une ville « de tête » ou « du trône ». Aujourd'hui, le « rôle capitulaire » déborde du cadre politique, ressortissant à bien d'autres domaines : démographique, social, sportif, économique, financier, commercial, industriel, technologique, culturel, artistique, touristique, historique, patrimonial, etc. Non contentes de se multiplier, les qualités de « première » se distribuent diversement. Certaines capitales, dites « multi-fonctions¹⁹ », comme Paris, Londres ou Bangkok, les cumulent, tandis que d'autres se contentent d'une « primauté » ou d'une autre. Il peut en résulter, assez paradoxalement quand on y pense, qu'un territoire ou un pays puisse admettre plus d'une capitale. La province de Québec est ainsi bipolarisée entre Québec, sa capitale politique et administrative, et Montréal, sa « métropole », capitale de fait, démographique et économique. De même en va-t-il de la Confédération canadienne, pareillement structurée autour d'Ottawa, capitale officielle, et de Toronto, dont le surnom de « Ville Reine » correspond bien au rôle de première qu'elle joue dans nombre de domaines, et notamment démographique et économique. On ne saurait bien sûr déduire de ces exemples que le partage des attributs capitulaires est aujourd'hui propre à l'Amérique du Nord. Istanbul et Ankara l'illustrent également à leur manière. Quand la seconde se veut la capitale d'une Turquie kémaliste pensée en 1923 sur le modèle jacobin, la

¹⁸Legendre 1991.

¹⁹Peter Hall, «Seven Types of Capital City», *Planning Twentieth Century Capital Cities* (David Gordon editor), London, Routledge, 2006, pp.8-14.

première, désormais dépossédée de la fonction politique qu'elle a remplie au cours des siècles et au cœur de différents empires, précède la titulaire anatolienne du titre sur bien des plans : population, économie, tourisme, culture, etc. D'ailleurs, il n'est peut-être pas si incongru de lui reconnaître aussi et malgré tout une primauté politique dans la mesure où, autour d'elle, prend forme une autre Turquie qui n'est pas celle, turcocentrée de la Turquie incarnée par Ankara, mais celle d'une Turquie ouverte sur la Méditerranée et le monde, celle précisément qui aspire à entrer dans l'Europe²⁰.

Le flottement de sens qui découle de pareille extension, démultiplication, diffraction de l'acception du terme « capitale » tient aussi à la diversification des territoires, des « hinterlands », dont ces villes « prennent la tête » : divisions politico-administratives, supranationales (fédérations, unions, organisations internationales) et subnationales (États, provinces, régions), entités économiques dessinées à l'échelle des continents²¹, espaces du patrimoine et de la culture (monde, humanité), circonscriptions religieuses et spirituelles, etc. À son tour, le possible cumul de ces échelons (nationaux, infra et supranationaux) complexifie encore la réalité contemporaine de la capitale. Bruxelles illustre tout spécialement cette intrication possible des statuts capitulaires. Capitale de la Région Bruxelles-capitale, de la Communauté flamande, du Royaume de Belgique, celle qui se prétend « la plus petite ville mondiale » est aussi la capitale, de fait, de l'Union européenne dont elle accueille les principales institutions (le Conseil européen, le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne), sans compter qu'elle est aussi le siège d'organisations internationales comme l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique nord) ou les ACP (Pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique)²².

Non seulement l'on assiste à la diversification et à la superposition des territoires, mais l'on constate aussi, sinon leur dissolution, du moins leur éclatement, voire leur déréalisation. Il n'est plus à démontrer que la double dynamique de dispersion et de concentration géographiques de l'information, des capitaux et des hommes qu'induit la globalisation favorise l'émergence de réseaux et que les villes occupent une place essentielle dans ce nouvel ordonnancement du monde²³. Mais si, comme le rappelle Saskia Sassen, « il ne peut

20 Cathy Chatel, « Ankara et Istanbul dans un territoire réinventé », *Grande Europe. La revue sur les pays du continent européen*, n° 7, 2009, pp. 57-63.

21 Accord de libre échange nord-américain (Alena), Zone de libre-échange des Amériques, Union européenne, Processus de Barcelone, Communauté de développement de l'Afrique australe, Association des nations d'Asie du Sud-Est (Asean), Forum de coopération économique Asie-Pacifique, Mercosur.

22 Michel Hubert, Florence Delmotte, « Bruxelles, une multi-capitale en quête d'identité », *Grande Europe. La revue sur les pays du continent européen*, n° 7, 2009, pp. 28-34.

23 Saskia Sassen, *La ville globale. New-York, Londres, Tokyo* (traduit de l'américain par Denis-Armand Canal), Descartes & Cie, Paris, 1996.

exister de ville globale autonome²⁴ », cette interdépendance d'où résulte déjà quelque chose d'un système urbain transnational, s'établit au détriment du réseautage de proximité. En se connectant de plus en plus étroitement les unes aux autres, les grandes villes se désolidarisent de leur « arrière-pays ». Elles n'en ont pas moins des prétentions de capitales. Cela étant, elles règnent sur des territoires dont la dimension topique, de plus en plus évanescence, entre moins en ligne de compte que leur caractère économique, social ou culturel. À la pointe de telle ou telle spécialité (gastronomique, artistique...), les capitales marquent une rupture supplémentaire avec l'idée « traditionnelle » de « ville de tête » ou « ville du trône » faisant ancrage dans un territoire topographiquement défini. Leur « hinterland » se reterritorialise dans les limites aussi extensives que floues des espaces qu'occupent aujourd'hui les communautés unies autour d'un même intérêt, que celui-ci soit économique, professionnel, identitaire, ou autre.

L'on peut, à la suite d'Emmanuelle Tricoire, tenter de contourner la difficulté, et entendre la capitale « comme une ville n'appartenant pas à ses seuls habitants²⁵ ». Paris, Londres, Pékin, Tunis, etc., en tant que capitales typiques d'États-nations « appartiennent » aussi bien aux Parisiens, Londoniens, Pékinois, Tunisois qu'aux Français, Anglais, Chinois, Tunisiens, etc. De même, Philadelphie est aussi bien la ville des Philadelphiens que des passionnés de muralisme, Denens celle des Denensiens et des amateurs d'épouvantails, Grasse celle des Grassois et des parfumeurs, Chamonix celle des Chamoniards et des alpinistes, etc. Les villes reconnues à l'échelle internationale comme destination touristique mettent en scène de façon magistrale cette appartenance hyper-partagée au-delà de toutes frontières, nationales et autres. N'en demeure pas moins la complexification du « fait capitale », toute de diversification, qualitative autant, d'ailleurs, que quantitative. On assiste, en effet, à une inflation des occurrences capitulaires : de plus en plus de villes se proclament capitales à un titre ou à un autre. Si l'on force un peu le trait, il semblerait que le désir de prééminence traduise l'aspiration plus ou moins secrète de toute ville, sinon de toute localité, à se hisser au rang de première. Tout semble se passer comme si, en usant de ces manières de rehaussement, la ville pouvait espérer une plus grande individuation, une plus forte visibilité, un supplément d'identité. L'on peut analyser cette tendance comme l'une des expressions de la

24 Saskia Sassen, « Introduire le concept de ville globale », *Raisons politiques*, n° 15, 2004, pp. 12.

25 Emmanuelle Tricoire, « Des villes capitales pour l'Europe », *Grande Europe. La revue sur les pays du continent européen*, n° 7, 2009, pp.11.

« résistance²⁶ », du « retour²⁷ » du local, ou, pour le dire comme Roland Robertson, de la « glocalisation²⁸ », contrecoup prévisible de bien d'autres évolutions contemporaines, à commencer par la globalisation, suivie de près par la crise des identités nationales et l'essoufflement du modèle de l'État-nation. Mais la multiplication des centralités n'est pas qu'une affaire de chiffres et la preuve tangible d'une indéniable évolution : elle implique une nouvelle représentation des villes et des territoires en même temps que le développement de nouveaux rapports entre ces ensembles que forment les villes et leur territoire.

En effet, l'aspiration à la prééminence n'est pas simplement une quête, mais s'apparente plutôt à une lutte, où la concurrence a toute sa place. Les relations qu'entretiennent Abu Dhabi et Dubaï sont révélatrices de cette sourde concurrence. Incarnant le modèle de ville-capitale-État, Dubaï, parce qu'elle forme un méga-nœud reconnu à l'échelle mondiale éclipse quelque peu Abu Dhabi. Pour en remonter à sa voisine, la capitale fédérale des Émirats arabes unis s'est lancée dans de pharaoniques projets culturels (le Louvre d'Abu Dhabi, Guggenheim,...) et scientifiques (La Sorbonne-Abu Dhabi,...) susceptibles de la propulser capitale culturelle du golfe Persique, voire du Moyen-Orient, sinon du monde arabe. Généralement implicites, ces rapports de force gagnent en spectacularité, pour ne pas dire en popularité, à l'occasion des élections des villes organisatrices des jeux olympiques, de la coupe du monde de football, des expositions universelles, etc. Si les instances supranationales « officielles » savent jouer de ces dispositions à la compétition, d'autres initiatives, disons « alternatives », dans le monde virtuel notamment, incitent elles aussi les villes à s'impliquer dans cette course au vedettariat²⁹.

Mais tant qu'il est disputé et convoité, le titre de première, quelle que soit la nature de la primauté qu'il recouvre, fait encore sens. « Encore » en effet, car à se multiplier de la sorte, les premières pourraient, non pas terminer dernières, mais finir par vider de sens le principe « capitulaire » lui-même. À cet égard, les géographes ont sans doute raison de se demander si l'on ne serait pas au début de la fin des capitales³⁰... L'on hésitera toutefois à leur emboîter le

26 HabibSaidi, « Capital Cities as Open Air Museums : A Look at Québec City and Tunis », *Current Issues in Tourism*, à paraître.

27 Bernard Kayser, *La renaissance rurale*, Paris, Armand Colin, 1990 ; Jean Viard, *La société d'archipels ou les territoires du village global*, Paris, L'Aube, 1994 ; Bertrand Hervieu, Jean Viard, *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, Paris, L'Aube, 1996.

28 Roland Robertson, "Glocalisation : Time-Space and Homogeneity-Heterogeneity", *Global Modernities*, (Mike Featherstone, Scott Lash and Roland Robertson eds), London, SAGE Publication, 1995.

29 Julie Scott, « World Heritage as a Model for Citizenship: the Case of Cyprus », *International Journal of World Heritage Studies*, 8 (2), 2002, pp. 99-116.

30 Emmanuelle Tricoire, « Des villes capitales pour l'Europe », *op. cit.*, p. 11.

pas, à considérer le rôle déterminant que jouent les organisations internationales (l'Unesco³¹, l'ALECSO³², l'UCESCO³³, certaines ONG comme la fondation Guggenheim, ou encore l'OVP³⁴) dans l'attribution de certains statuts de « capitales » : capitale culturelle, capitale d'une aire culturelle (Tunis « capitale de la culture arabe », Kairouan ou Alep « capitales de la culture islamique », Istanbul « capitale de la culture européenne »), capitale du livre. Les procédures de sélection et de distinction que ces instances mettent en œuvre induisent de nouvelles représentations de la primauté, désormais entendue comme un bien symbolique, transmissible d'une ville à l'autre. Tout autant que ce changement de valeur, le nouveau pouvoir qu'il met en scène mérite d'être souligné : un pouvoir exercé d'en haut, et même du plus haut, un pouvoir de régulation, et de distribution de l' « être capitale » qui donne forme à une hiérarchisation des villes et des territoires, et, pour ainsi dire, à une mise en ordre du monde. Ainsi l'accès au statut de capitale résulte-t-il fondamentalement d'un jeu de relations, fondé tantôt sur une logique de compétition, tantôt sur une logique d'échange, à la faveur de laquelle circulent titres de noblesse et marques de reconnaissance mutuelle. Loin de dépendre de la volonté propre d'une ville, le titre de capitale procède d'une dynamique multidimensionnelle impliquant, au-delà de la ville elle-même, d'autres acteurs. De fait, il semble bien que la capitale n'ait pas dit son dernier mot. Quoi qu'il en soit, il est clair que nous sommes entrés dans un autre temps des capitales et que cette évolution réagit singulièrement avec ces autres mutations, toutes aussi majeures, qui touchent au patrimoine.

Pour appréhender la configuration et la portée de ces évolutions croisées, nous avons, dans un premier temps, sollicité de multiples regards et mobilisé diverses compétences, cela dans le cadre d'un colloque³⁵. Les réflexions résultant de ce partage d'expériences inaugural ont été poursuivies, développées, approfondies ensuite, et sont présentées dans cet ouvrage qui se veut résolument polyphonique. D'abord, il repose sur une approche comparatiste, conduite à l'échelle internationale, faisant une place de choix aux capitales méditerranéennes, lesquelles,

31 Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

32 Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences.

33 US-China Educational, Scientific & Cultural Organization.

34 Organisation des Villes du patrimoine mondial.

35 Colloque international « Capitales et patrimoine au XXI^e siècle », du 5 au 7 novembre 2009, université Laval, Québec, organisé conjointement par l'IPAC (Institut du patrimoine culturel), le CELAT (Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions) et le LAHIC (Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture).

par leur actualité contrastée, monopolisent peut-être plus que d'autres l'attention des spécialistes de la ville. Ensuite, il ressortit à une démarche foncièrement multidisciplinaire. Aux côtés des ethnologues et anthropologues à l'initiative de l'entreprise, les historiens, archéologues, géographes, architectes, urbanistes, philosophes ne sont pas de trop pour expliciter les rapports que nouent les capitales avec leur patrimoine et saisir le sens qu'ils revêtent. En d'autres termes, il s'agit de conjuguer les approches disciplinaires pour mieux cerner la complexité de notre objet. Parce que sa lisibilité a également tout à gagner de la multiplication des points de vue, nous avons aussi pris le parti de réunir des contributions procédant de postures différentes : recherches fondamentales, recherche appliquée, retours réflexifs sur des pratiques professionnelles et sur des engagements militants. Nous nous inscrivons ici dans des « traditions » de dialogues engagés par ailleurs, des deux côtés de l'Atlantique, entre chercheurs académiques et acteurs sur le terrain³⁶. Pour en finir avec l'économie générale de l'ouvrage, notons la diversité des contributions proposées en fonction des échelles : ville, région, pays, aire culturelle, continent, monde. Autrement dit, la focale varie, ce qui nous vaut des monographies, attachées au cas particulier d'une capitale, et des études comparées, intégrant plus ou moins d'exemples.

Polyphonique à bien des égards, cette œuvre collective procède d'ambitions qui en font un canon, si l'on veut bien nous permettre de filer la métaphore chorale, particulièrement difficile à exécuter. Le défi à relever tient d'abord à la nouveauté du thème, la capitale, dans le domaine des sciences humaines et sociales, du moins dans le champ des études francophones. Car force est de constater, sur ce point, l'avance relative des recherches anglophones³⁷. La relative discrétion de la capitale dans l'horizon des préoccupations de la recherche indique un manque de références théoriques et méthodologiques, une absence de repères et de modèles susceptibles de baliser la réflexion. Cela dit, ces carences ne sont sans

36 Pour le LAHIC : l'atelier « Archéologies autochtones » et la publication issue de ces travaux (Sylvie Sagnes (dir.), *L'archéologue et l'indigène, variations sur l'archéologie*, Carcassonne, Arles, Éditions GARAE-Hésiode, Errance, à paraître) ; le séminaire « Quels patrimoines pour quelles communautés ? Valeurs sociales du patrimoine » organisé en collaboration avec le Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique (DPRPS) du ministère de la Culture et de la Communication ; le séminaire « La production culturelle du patrimoine et du territoire en Languedoc-Roussillon » organisé en collaboration avec le CERCE et la MSH Montpellier. Pour l'université Laval : animés par Habib Saidi, le séminaire d'études supérieures « Anatomie d'un musée » et le séminaire de l'IPAC « Villes et Tourisme ».

37 David Gordon (ed.), *Planning Twentieth Century Capital Cities*, London, Routledge, 2006 ; John H. Taylor, Caroline Andrew, Jean G. Lengelle (ed.), *Capital Cities : international perspectives / Les capitales : perspectives internationales*, Ottawa, Carleton University Press, 1993 ; Andreas W. Daum, Christof Mauch (ed.), *Berlin, Washington, 1800-2000 : capital cities, cultural representation and national identity*, Cambridge, New-York, Cambridge University Press, 2005 ; K.C. Ho, Hsin-Huang Michael Hsiao (ed.), *Capital Cities in Asia-Pacific : primacy and diversity*, Taipei, Taiwan, Center for Asia-Pacific Area Studies, RCHSS, Academia Sinica, 2006.

doute pas étrangères aux difficultés que nous avons nous-mêmes rencontrées. Citons, entre autres, l'indicibilité de la capitale. Entendons par là le fait que, dans la plupart des cas, la capitale ne se dise pas en tant que telle, ne s'explique pas, ne s'expose pas, ne se proclame pas d'elle-même. Parce que trop évident, son caractère capitulaire se laisse entendre autrement que par de longs discours. Implicite, informulée, subtile, la capitale, comme « introvertie », demeure insaisissable et résiste au chercheur.

Le cas inverse des capitales « extraverties », qui se disent ou que l'on dit comme telles, n'est pas plus facile à aborder. Certaines villes s'auto-promouvent capitales, arborant leur primauté ou historique, ou économique, ou démographique, etc. D'autres se voient quant à elles reconnues *de facto* comme telles, profitant plus de leur aura que de stratégies promotionnelles. Dans une situation comme dans l'autre, l'exubérance rhétorique suscitée par le « fait capitale » n'est pas plus facile à saisir que la réserve précédemment envisagée. Face à cette capitularité prise en charge par la rumeur, le chercheur a en effet de quoi être perplexe : qui donc « fait » la capitale, sur quels critères, et pour qui ? La prééminence repose ici sur une reconnaissance problématique, puisqu'officieuse. Comment dès lors, bien identifier une capitale et l'appréhender empiriquement ? Comment être certain de son statut de ville première ?

Dans le même ordre d'idées, doit être mentionnée la difficulté inhérente à l'instabilité du « fait capitulaire ». Toutes les capitales ne sont pas aussi « éternelles » que Rome. La qualité de « première » peut en effet s'avérer provisoire, articulée à des temporalités variables : plusieurs siècles, quelques années, quelques mois. Le statut de capitale n'est pas toujours et partout acquis une fois pour toutes. Comme il se gagne, il se perd. Une ville peut l'acquérir le temps d'un règne³⁸, d'un mandat (les capitales culturelles européennes et autres), ou d'un événement (festival de Cannes). Les phénomènes conjugués de multiplication des centralités et de course au vedettariat, évoqués plus haut, s'accompagnent d'une prolifération des capitales éphémères, dont le couronnement s'avère toujours plus réduit dans le temps. Ces capitales d'occasion compliquent davantage leur identification par le chercheur.

Ce faisceau de difficultés en entraîne deux autres, plus importantes encore. La première est liée à l'institution de la capitularité comme objet de recherche en soi. Confronté à

38 Edward Schatz, "What Capital Cities Say About State and Nation Building", *Nationalism and Ethnic Politics*, 9, 4, 2004, pp. 111-140.

l'insaisissabilité du fait capitulaire, le chercheur a tendance à oublier la capitale en tant qu'objet et à ne la considérer que comme un terrain. La dérive n'est dommageable que si le chercheur se laisse aveugler par tout ce qui fait autrement ces villes. C'est là la seconde difficulté. Elle tient à la dissolution du fait capitulaire dans la réalité urbaine.

L'on aura compris que notre souci est ici de passer outre ces obstacles, tout en étant bien conscients de leur importance. Effectivement, dans les textes proposés dans ce volume, la question du patrimoine tend parfois à prendre le dessus sur celle de la capitale. Si pour notre part, nous avons choisi d'infléchir ce propos introductif en insistant davantage sur la question de la capitale, c'est parce que, un tantinet prosélytes, nous souhaitons convaincre de l'intérêt du sujet et de ses potentialités. Les contributions de ce volume que le lecteur voudra bien considérer comme autant d'études exploratoires, loin d'en faire le tour, ont le grand mérite de les révéler.

Encadrés par une préface et une postface au propos fort stimulant, respectivement dues à Olivier Mongin, philosophe, et Daniel Fabre, anthropologue, trois volets structurent ce volume. Ils correspondent à l'actualité des capitales, partagée entre différents contextes : celui, déclinant mais encore présent, de l'État-nation, et ceux, en émergence, du transculturalisme et de l'inflation patrimoniale, à la fois quantitative et qualitative.

Qu'en est-il de la capitale, incarnation de l'État-nation, et de son rapport au patrimoine à l'heure du post-nationalisme ? La contribution de l'historienne Hélène Harter, en s'appuyant sur le cas de Washington et l'épisode du centenaire de sa fondation, nous fournit un repère utile pour prendre la mesure des changements qui affectent aujourd'hui l'interaction capitale-patrimoine. Elle montre combien le patrimoine a pu compter dans la fabrique d'une capitale politique, dans l'assise de sa légitimité et dans la pérennisation de sa notoriété. À s'en tenir à une acception du patrimoine se limitant à l'héritage reçu, le fait pourrait surprendre compte tenu de la jeunesse de cette capitale – cent ans à peine en 1900 ! Mais le patrimoine que constituent alors les Américains est essentiellement à construire et à léguer.

Se penchant sur des capitales pourvues de richesses patrimoniales quant à elles plusieurs fois millénaires, Jean-Luc Arnaud, historien de l'architecture, nous met en présence de régimes politiques tout aussi « neufs » à l'heure où il les saisit, en l'occurrence les régimes post-coloniaux du monde arabe méditerranéen. Là encore, force est de constater la tentation des pouvoirs en place d'user et abuser de l'argument patrimonial. Non pas tous azimuts. Mais, soit pour rompre avec un passé récent, soit pour régénérer une identité nationale revendiquée, ils privilégient un patrimoine plutôt qu'un autre. Cela étant, l'actualité de cette région nous

confronte déjà à d'autres réalités propres à nous interpeller. En Libye par exemple, les récents événements réveillent de vieilles rivalités entre Benghazi et Tripoli. Depuis le déclenchement de la révolution contre le régime de Kadhafi retranché à Tripoli jusqu'alors capitale de la Jamahyria, Benghazi, promue capitale de la révolution, retrouve l'importance qui était la sienne, sous le règne d'Idriss Senoussi (déchu en 1969) et même antérieurement. Ainsi pourrions-nous nous attendre à ce que les nouveaux dirigeants libyens, brandissant le drapeau de l'ancienne monarchie, promeuvent une approche nationaliste bicéphale, doublement ancrée, dans la Cyrénaïque et la Tripolitaine antiques. Quoi qu'il en soit, ces changements géopolitiques dans lesquels sont prises les capitales soulignent la pertinence de nos questionnements. Ces capitales ont en effet toutes les chances de cristalliser, dans les années à venir, les enjeux liés à l'émergence de nouveaux États, lesquels pourraient concevoir différemment l'exercice du pouvoir, et avec lui, la place à accorder au religieux, la fabrique de l'identité nationale, la relation à l'Autre et le rapport au patrimoine.

Dans un tout autre contexte, mais également placé sous le signe de la recomposition politique, le cas de Berlin est ici abordé par Bérénice Waty, qui en révèle les spécificités en le confrontant à celui de Paris. Partant de deux projets de reconstruction de palais de la Renaissance, en l'occurrence le Berliner Stadschloss et le palais des Tuileries, l'auteure met en lumière deux démarches parallèles qui, bien qu'adossées l'une à l'autre, connaissent un développement différent. À Berlin, malgré les oppositions de tous ordres, la réédification du palais concerné semble acquise, tandis que le projet parisien paraît voué à un aboutissement improbable. Dans les deux cas, si le discours militant invoque la dimension capitulaire de ces monuments pour en légitimer la résurrection, nonobstant, la capitale en tant que symbole national agit différemment dans le devenir de ces projets. Et pour cause : la comparaison proposée par l'ethnologue met en scène d'une part, une Allemagne réunifiée en redéfinition et donc en quête d'affirmation, et d'autre part, une France pour qui la question nationale ne se pose pas avec tant d'acuité.

Beyrouth, capitale qu'étudie Sophie Brones, se situe aux antipodes des cas évoqués dans les contributions précédentes. Là, la faiblesse du pouvoir prédispose le patrimoine de la ville à toutes les appropriations, celles des promoteurs privés, des membres du Comité des ayants droit, des propriétaires et des associations de défense du patrimoine. Par conséquent, la mémoire nationale que le patrimoine beyrouthin devrait « normalement » porter se fragmente, pour donner lieu à des mémoires familiales et urbaines qui racontent moins la capitale que la ville en tant que lieu d'habitation, de travail et d'affaires. Sans parler de la mémoire artificiellement consensuelle qui sous-tend les réhabilitations de la société Solidere. Seul le

projet de musée de la mémoire de Beyrouth, porté par l'État libanais, semble entretenir et entremêler encore la dimension nationale de la capitale et de son patrimoine.

Dans la posture militante qui est la sienne, Fekri A. Hassan, archéologue, expert auprès de l'Unesco, propose d'ériger en principe ce type d'appropriation locale du patrimoine. Ce faisant, il ne s'agit pas simplement d'une appropriation par défaut telle qu'on l'observe à Beyrouth, mais plutôt, dans des contextes politiques forts, d'une prise de conscience qui engagerait les citoyens dans les processus de patrimonialisation et de touristification. L'analyse de l'histoire patrimoniale du Caire lui inspire ce modèle de (ré)conciliation des échelles, locale, nationale et internationale, que la capitale, en tant que lieu d'ouverture à l'autre, d'échange interculturel et de tolérance religieuse, est plus que toute autre ville, à même de mettre en œuvre.

Le second volet de l'ouvrage approfondit justement l'étude de cette disposition *a priori* de la capitale à l'universalité, pour en cerner les incidences patrimoniales et pour comprendre la manière dont le patrimoine participe de son affirmation. À cet effet, les anthropologues Florence Graezer et Mondher Kilani nous donnent à lire entre les lignes du dossier de candidature constitué conjointement par les villes de George Town et de Melaka, en Malaisie, en vue de leur inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Ainsi nous plongent-ils dans la complexité des enjeux politiques, sociaux et culturels inhérents à cette démarche. La prétention à l'universalité se solde par une rhétorique de l'harmonie particulièrement développée, non seulement dans les pages du dossier, mais aussi dans les mises en scène (en particulier le long de la *Street of Harmony* à George Town) observables lors des fêtes célébrant chaque année l'inscription. Jouant des critères de l'Unesco, les différents promoteurs de cette candidature s'efforcent visiblement de conformer George Town et Melaka à une certaine image de la ville, qui fait la part belle au cosmopolitisme, au multiculturalisme et à l'internationalisme, et qui ne laisse rien soupçonner des divergences d'intérêt opposant au quotidien les communautés culturelles et religieuses.

Consacré par une reconnaissance institutionnelle comme celle de l'Unesco, le caractère d'universalité qui s'attache à nos représentations de la capitale se proclame plus aisément qu'il ne s'éprouve, en Malaisie et ailleurs, dans le quotidien des villes. L'écart se creuse encore dès lors que cette universalité est élevée à l'échelle de l'humanité tout entière. Le géographe Guy Mercier investit ainsi la brèche pour poser, concrètement, la question du droit de regard de la « communauté universelle » sur ce patrimoine qui vaut à la capitale son titre de « Ville du patrimoine mondial ». À partir de l'exemple du Vieux-Québec, l'auteur

imagine une procédure de délégation en vue d'assurer un équilibre entre la participation de la population locale et les exigences des instances nationales et internationales.

Son ouverture au monde pourrait bien un jour prochain conduire Montréal, une fois validée son inscription au patrimoine mondial³⁹, à se confronter à ce type de questions. Ce n'est cependant pas cette perspective, ni l'argumentaire élaboré par David Hannah en vue d'une candidature auprès de l'Unesco, qui ont retenu l'attention de Sylvie Sagnes. Plus que l'universalité de cette métropole et ses potentialités patrimoniales, la « montréalité » est au cœur de la réflexion de l'ethnologue. Le néologisme renvoie à la manière de penser la diversité ethnique et culturelle de la population de l'île comme fondement de l'identité montréalaise. Le concept sous-tend un modèle de société pour le Québec de demain, et partant, confère à Montréal un autre type de capitularité, en l'occurrence « prospective ». Accotée à la rhétorique mise en branle dans l'exposition *Les Amours de Montréal*, l'analyse montre à quel point la patrimonialisation et en particulier la muséalisation légitiment ces façons inédites d'être capitale.

Si le cas de Montréal réfère nettement au post-nationalisme, ceux de Québec et de Tunis présentés par Habib Saidi, renvoient à un contexte plus complexe dans la mesure où interfèrent nationalisme et post-nationalisme. L'ethnologue, partant de la triade capitale - tourisme - mondialisation, resserre la focale sur les incidences du tourisme sur la ville capitale. Il explique que l'ouverture de cette dernière à l'activité touristique peut tout aussi bien nuire à la capitularité, du fait de la concurrence des autres destinations, que la conforter, la touristification lui conférant une notoriété toujours plus grande. De fait, la capitularité devient, en soi, un attrait touristique, certes intangible, immatériel, nonobstant signifiant aux yeux des visiteurs nationaux et séduisant pour les touristes internationaux. Ce regard croisé porté sur les deux villes permet en outre de mettre en exergue une tendance à la résistance des capitales. Celles-ci se voient de plus en plus engagées dans une course à la primauté, aux côtés d'autres villes promues capitales en vertu de l'universalité qu'on leur reconnaît, d'une manière ou d'une autre.

Istanbul est l'une de ces « résistantes ». La vive rivalité qui l'oppose à Ankara l'amène à user du patrimoine comme d'une arme. Face à la capitale politique de la Turquie, il s'agit pour elle de défendre son titre de capitale culturelle. Revisitant pour nous les expositions

39 David B. Hanna, « Montréal, plaque tournante océanique et continentale : un site du patrimoine mondial en devenir », *Montréal, aujourd'hui et demain. Politique, urbanisme, tourisme* (sous la direction de Pierre Delorme), Montréal, Liber, 2009, pp. 251-284.

présentées à l'Istanbul Museum for the History of Science and Technology in Islam, l'historien et muséologue Detlev Quintern nous permet de mesurer l'intense valorisation des traditions scientifiques et philosophiques islamiques ainsi que leurs différentes traductions istanbuliotes. Tout est ici mis en œuvre pour célébrer le caractère universel du patrimoine d'Istanbul. Conjugée à sa position géographique qui en fait un trait d'union « naturel » entre l'Orient et l'Occident, cette universalité importe plus que jamais dans la mesure où elle justifie les prétentions d'Istanbul à figurer parmi les capitales culturelles européennes, ce qu'elle fut, officiellement, durant l'année 2010.

Mervat Abdel Mervat, psychiatre et spécialiste de la mythologie égyptienne, bascule la perspective en envisageant l'itinérance du savoir philosophique, dans le temps comme dans l'espace, et sa condensation dans des villes devenues dès lors des capitales de la pensée (Alexandrie, Bagdad, Florence, etc.). Dans la fidélité à cette tradition, l'auteure pose les jalons d'un projet culturel consistant en la création, en Égypte, d'une ville culturelle, sur les vestiges antiques de l'une de ces capitales de la pensée, Hermopolis.

Autant le devenir du fait capitulaire dans le contexte de la globalisation occupe tous les auteurs des contributions de la partie précédente, autant l'éclatement du fait patrimonial et ses incidences sur l'interaction capitale-patrimoine forme le dénominateur commun des articles de la troisième et dernière partie. Pour Tel-Aviv, la capitularité repose en bonne partie, depuis les années 1980, sur la valorisation d'un « stock immobilier banal », à savoir de petits immeubles datant des années 1930. Michaël Darin, architecte et historien, explique comment ce choix de mise en valeur converge avec un certain nombre de mutations idéologiques et participe de la définition d'une identité israélienne autre que celle incarnée par Jérusalem.

S'agissant d'une autre capitale culturelle, Rio de Janeiro, l'anthropologue Francine Saillant s'attache à saisir dans quelle mesure une capitale peut faire sien un patrimoine, à tout le moins problématique, en l'occurrence le patrimoine de l'esclavage. À partir d'enquêtes ethnographiques conduites dans les musées nationaux et communautaires de la ville, elle conclut à une appropriation différenciée. Alors que les établissements nationaux préfèrent mettre l'accent sur la culture afro-brésilienne plutôt que sur la mémoire de l'esclavage à proprement parler, les musées communautaires n'hésitent pas quant à eux à prendre celle-ci en charge. Ils s'efforcent toutefois de ne pas verser dans la victimisation et de convertir, autant que faire se peut, cette mémoire du mal en une mémoire positive. En contrepoint de cet activisme nuancé, l'absence de Rio au rang des acteurs de la muséalisation de cette mémoire

ne doit pas manquer de nous interroger. Elle nous donne peut-être à comprendre que tous les « nouveaux » patrimoines ne sont pas si aisément « capitularisables ».

Les nouvelles formes de patrimonialité qui nous occupent plus spécialement ici peuvent-elles s'esquisser dans le roman ? C'est l'hypothèse originale que formule l'anthropologue Jean-Charles Depaule, qui, de sa lecture de romans égyptiens mettant en scène Le Caire, retient que la littérature n'est pas tenaillée par l'obsession du « devoir patrimonial ». Sous les plumes de Naguib Mahfouz, Tewfik el-Hakim, Yahya Haqqi et d'autres, se font jour tout au plus des perceptions de l'espace-temps de la ville, non seulement variées, mais aussi évolutives d'une génération de romanciers à l'autre. Autour des personnages qui portent sur Le Caire un regard critique, désabusé et mélancolique, prennent ainsi corps des « topographies propres », autrement dit des itinéraires du souvenir dont les balises ne peuvent être qu'un patrimoine de la ville strictement à soi. Avec ce patrimoine impartageable, on touche peut-être ici à une autre des limites du rapport capitale-patrimoine.

Tout aussi singulier que le regard du romancier, celui de l'enfant sur la ville fait l'objet de l'étude de l'anthropologue Julie Scott, consacrée à Qazvin, capitale culturelle iranienne. Pour saisir la manière dont les petits habitants de cette cité se représentent la ville et son histoire, elle identifie les cadres temporels et spatiaux en fonction desquels s'organisent leurs narrations du quotidien. Débordant en quelque façon de ces cadres, se détachent des moments extraordinaires associés à des « espaces sacrés » (sites naturels et historiques) qui situent Qazvin à la croisée de multiples appartenances : famille, parenté, affinité, ville, région, nation. Ainsi, contrairement au roman, la parole des enfants atteste de « topographies collectives » qui font d'eux de véritables acteurs de la capitale et de sa vie patrimoniale.

Si le patrimoine archéologique ne relève pas des nouvelles patrimonialités, sa possible invisibilité en fait toutefois un patrimoine à part. L'archéologue Philippe Vergain réfléchit à ce à quoi pourraient idéalement donner lieu son invention et son exposition dans le cadre des villes-capitales. S'inspirant des cas extrêmes de capitales déchues (Mahasthan, Dhaka, Sonargaon) et de capitales en gloire (Pékin, Rome, Abu Dhabi), il élabore un modèle de mise en valeur *in situ*, donnant à voir une « ville-palimpseste » conciliant tous les intérêts, ceux des archéologues, des habitants, des visiteurs nationaux et des touristes internationaux.

Le sommaire de l'ouvrage :

Avant-propos

Laurier Turgeon

Préface : *Fragilités des capitales politiques et choix patrimoniaux*

Olivier Mongin

Introduction :

Habib Saidi et Sylvie Sagnes

I. Capitale nationale, pouvoir et patrimoine

- *Washington, DC, 1900 : un centenaire pour affirmer une capitale*
Hélène Harter
- *Constructions patrimoniales et modernisation dans les capitales du monde arabe méditerranéen*
Jean-Luc Arnaud
- *L'avènement du patrimoine vintage ? Les projets de reconstruction du palais des Tuileries à Paris et du Berliner Stadtschloss à Berlin.*
Bérénice Waty
- *La fabrication du patrimoine beyrouthin*
Sophie Brones

Témoignage : *Cairo. Re-conceptualizing the Capital's Heritage*
Fekri A. Hassan

II. Entre particulier et universel : patrimoine mondial et capitale globale

- *George Town (Penang) Malaisie. Une capitale régionale consacrée "ville du patrimoine mondial"*
Florence Graezer et Mondher Kilani
- *From Memory to territoriality : the old Québec Connection*
Guy Mercier
- *La ville globale au musée ou l'invention d'une autre capitularité. Le cas de Montréal*
Sylvie Sagnes
- *Capitale et patrimoine à l'épreuve du tourisme*
Habib Saidi

- *Istanbul's potentials as a cultural capital. The renaissance of Arabic-Ottoman-Islamic cultural Heritage*
Detlev Quintern

Témoignage : *New Hermopolis : revival of an ancient capital of thought. A project for our time*
Mervat Abdel Nasser

III. Grandeur capitulaire et patrimonialité ordinaire

- *Tel-Aviv : expression architecturale d'un complexe de normalité*
Michaël Darin
- *Culture afro-brésilienne, esclavage et patrimoine à Rio de Janeiro*
Francine Saillant
- *Rendre visible une capitale contemporaine : Le Caire dans le roman égyptien*
Jean-Charles Depaule
- *Building Stories – Intangible Heritage in a Former Royal Capital*
Julie Scott

Témoignage : *Archéologies en capitales. Voyage au cœur des capitales déchues et élues*
Philippe Vergain

Postface : *Le temps paradoxal des capitales*
Daniel Fabre